

L'an deux mille vingt-cinq, le sept-mars,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle Rébory de la maison du Parc à Moustiers Sainte Marie à 14 h 30 sous la présidence de M. Jacques ESPITALIER, vice-président, par délégation du Président Bernard CLAP, **en formation GEMAPI.**

FORMATION GEMAPI		
Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
11	3 + 3	6
Total des voix : 18,5		

Etaient présents :

Gilles MEGIS : Durance Luberon Verdon Agglomération (3,5 voix)

Michèle BIZOT-GASTALDI et **Jean MAZZOLI** : Communauté de communes Alpes Provence Verdon source de lumière (4,5 voix chacun)

Ont donné pouvoir :

Patrick VINCENTELLI : Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon (1,5 voix) à Michèle BIZOT-GASTALDI ;

Claude MARIN : Dracénie Provence Verdon agglomération (1 voix) à Jean MAZZOLI
Christophe BIANCHI : Durance Luberon Verdon agglomération (3,5 voix) à Gilles MEGIS

Date de convocation :
29/02/2024

Délibération n°
25_03_CS2_01

PROGRAMME D' ACTIONS 2025 ET PROJET DE BUDGET GEMAPI POUR L'EXERCICE 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel du Verdon

Vu la délibération du comité syndical en date du 18 octobre 2019 par laquelle le comité syndical, réuni en formation plénière, a décidé la création d'un budget annexe GEMAPI à compter de l'exercice 2020

A l'issue de la présentation du programme d'actions détaillé proposé pour l'année 2025 et du projet de budget qui en découle

Les membres du comité syndical réunis en formation GEMAPI :

- **valident à l'unanimité le programme d'actions 2025 et le projet de budget GEMAPI 2025 qui en découle et se synthétisant comme suit :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits proposés au vote	1 771 400.00	1 492 480.45
Résultat de fonctionnement reporté		278 919.55
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 771 400.00	1 771 400.00

SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits proposés au vote	651 181.80	665 002.96
Restes à réaliser	131 982.20	13 428.10
Résultat de fonctionnement reporté		104 732.94
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	783 164.00	783 164.00

TOTAL projet BP GEMAPI 2025	2 554 564.00	2 554 564.00
------------------------------------	---------------------	---------------------

... / ...

- valident les cotisations 2025 des EPCI au titre de la compétence GEMAPI et calculées selon la formule figurant à l'article 19 des statuts du syndicat mixte :

- Durance Luberon Verdon agglomération :	134 341 €
- Communauté d'agglomération du pays de Grasse :	20 111 €
- Communauté de communes lacs et gorges du Verdon :	55 202 €
- Communauté de communes Alpes-Provence-Verdon :	162 108 €
- Communauté de communes Provence Verdon :	37 905 €
- Provence Alpes agglomération :	19 715 €
- Dracénie Provence Verdon agglomération :	25 123 €
Total	454 505 €

- décident de proposer ce projet de budget au vote du comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon qui se réunira en formation plénière le 27 mars 2025.

- autorisent le Président à signer toute pièce utile à la poursuite de cette affaire.

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture
Le
et publication ou notification du

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,
Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Président :
Bernard CLAP

